

Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
de l'Environnement
de l'Indre-et-Loire

CAUE
TOURAINES

Rapport d'activités 2013

www.caue37.fr



2 5

RAPPORT MORAL CAUE TOURAINE

LES CAUE, UNE LOI, UN RÉSEAU
LE CAUE TOURAINE :
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
L'ÉQUIPE, LES MISSIONS.

12

CONSEILS GRATUITS AUX COLLECTIVITÉS

- ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS,
- MISE EN PLACE D'UNE CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE,
- SUIVI DES DOCUMENTS D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT,
- SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE TERRITOIRE,
- COMMISSIONS ET JURYS,
- PARTENARIATS.

21

CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

23

SENSIBILISATION COMMUNICATION

- FICHES CONSEILS,
- SITE INTERNET,
- INFOS DU CAUE TOURAINE,
- SALON DE L'HABITAT,
- COMMUNICATION AUPRÈS DES ÉLUS, SALON DES MAIRES.

28

AUTRES ACTIONS

- ACTIONS PÉDAGOGIQUES,
- PARTENARIATS,
- CENTRE DE DOCUMENTATION.

31

QUELQUES CHIFFRES

RAPPORT MORAL

L'année 2013 fut riche en événements qui impactèrent tous les CAUE y compris celui de Touraine. Vers le 15 février, notre fédération prit connaissance d'un projet d'article de la future loi de décentralisation qui faisait tout simplement disparaître les CAUE en les intégrant dans des groupements d'intérêt publics (GIP) et en y associant d'autres structures comme les agences d'urbanisme, les EPFL, ... Sous prétexte de rationaliser l'offre de l'ingénierie territoriale, le projet d'article niait les spécificités de chacun et mettait sous l'autorité d'un seul chef de file tous les organismes faisant partie du GIP. Le modèle de référence était celui mis en place dans le département de Loire-Atlantique. Cette nouvelle structure sous forme de GIE, appelée Loire-Atlantique Développement, regroupe la SEM d'aménagement et de construction, la Société Publique Locale, le comité d'expansion économique et le CAUE. Ainsi, le CAUE n'a plus d'autonomie et doit appliquer la feuille de route définie par le GIE.

La fédération nationale des CAUE a aussitôt réagi en alertant le ministère de la culture qui n'avait pas été associé aux travaux préparatoires du projet de loi. In fine, après d'âpres négociations, l'article concernant les CAUE a été retiré. Il n'en reste pas moins que nous devons rester vigilants pour garantir notre indépendance et notre neutralité, d'autant que les récentes propositions de position de l'ADF vis à vis de l'ingénierie reviennent sur l'esprit dudit article. Notre fédération, soucieuse d'être force de propositions a, dès le mois d'avril, lancé une réflexion nationale au travers de cinq axes de progrès. Ils concernaient la création des métropoles et l'avenir des CAUE,

la démocratisation de l'architecture, la transition énergétique, l'urbanisme et les CAUE et enfin la place des CAUE dans la chaîne de l'ingénierie territoriale. Ce travail a abouti à la production de nombreuses propositions refondant le positionnement des CAUE. Elles seront présentées durant notre congrès les 10 et 11 juin 2014.

En fin d'année, en réaction au projet d'article de la loi de décentralisation, le ministère de la culture par le biais de sa direction générale des patrimoines a proposé, dans le cadre de la future loi sur les patrimoines, de confier aux CAUE une nouvelle mission. Le projet de texte entend introduire la qualité architecturale dans le code du patrimoine « afin d'accompagner et d'approfondir cette politique publique en proposant des dispositions concernant, d'une part, la connaissance, la reconnaissance, la valorisation et l'évolution qualitative du bâti existant non protégé et, d'autre part, la promotion de projets architecturaux porteurs de qualité ».

Dans cette perspective fort louable, l'article L 652 envisage le dispositif suivant : « *Le maître d'ouvrage personne physique qui n'a pas à recourir à un architecte pour réaliser un projet soumis à permis de construire situé sur le territoire d'une commune où se trouvent des abords de monuments historiques ou une cité historique ou un site classé est tenu de consulter le CAUE avant le dépôt de sa demande.*

Le résultat de cette consultation figure dans le dossier de permis de construire.

Dans les départements où un CAUE n'a pas été créé, l'avis est donné par un architecte désigné par le ministre chargé de l'architecture.

.../...

RAPPORT MORAL

Dans tous les cas, cette consultation est gratuite. »

Le sens de cet article vise à octroyer au CAUE un rôle de censeur et de contrôle en totale contradiction avec la situation actuelle. Les CAUE prodiguent des conseils et non des avis, en cela ils conservent une neutralité et une indépendance à l'égard des actes administratifs. Par ailleurs, la direction générale des patrimoines n'a absolument pas évalué les conséquences de ce projet sur l'activité générale des CAUE. Si on s'en tient au texte, ce sont quasiment toutes les communes de France qui seraient concernées puisque la plupart détiennent au moins une mesure de protection. Objectivement, la mise en application du texte est impossible sauf à arrêter purement et simplement les autres missions demandées par la loi de 1977. L'implicite de cette rédaction renvoie à un ancien projet qui envisageait un rapprochement matériel entre les STAP et les CAUE, les premiers disposant de très peu de moyens, les seconds bénéficiant d'une taxe affectée non négligeable.

En parallèle du projet de texte, la ministre a suggéré que trois régions expérimentent des collaborations plus étroites entre les CAUE et les STAP. Les régions concernées sont l'Aquitaine, les Pays de Loire et la Lorraine.

Dans les trois cas, il est envisagé que des conventions soient signées entre les DRAC et les URCAUE. Après quoi, dans chacun des départements les STAP et les CAUE s'organiseront à leur guise pour développer les expérimentations. La région Centre n'est pas, pour le moment, concernée par ces expérimentations.

En 2013, les CAUE entrèrent donc dans une période de turbulences et d'interrogations majeures sur leur avenir et leur pérennité.

Pour ce qui concerne notre activité, nous avons maintenu le cap notamment auprès des particuliers puisque 250 conseils ont été donnés sur l'année. Quelques collectivités ont fait appel au CAUE pour divers projets de programmation de bâtiments et d'espaces publics. En termes de communication et de sensibilisation, nous avons participé au salon de l'habitat de Tours et au congrès départemental des maires. Il me semble fondamentalement d'aller au devant des ces publics pour à la fois mieux se faire connaître mais aussi pour dispenser un message au service de la qualité de nos paysages.

Vers le mois d'octobre, notre directeur, Stéphane Vallière, nous informa qu'il quittait notre CAUE pour diriger celui des Pyrénées-Orientales à Perpignan. Aussitôt, nous lançâmes un appel à candidature et les entretiens eurent lieu au mois de décembre. Le choix du jury désigna Patrick FIFRE qui jusqu'alors dirigeait le CAUE des Pyrénées-Atlantiques.

Puisse son arrivée, donner un nouvel élan à notre structure.

Jean GOUZY
Conseiller général du
Canton de Langeais,
**Président du
CAUE Touraine.**



LES CAUE, UNE LOI, UN RÉSEAU



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur a confié des missions de service public.

Les CAUE ont pour objet la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

En créant le CAUE en 2009 et en votant la taxe permettant de le financer, le Conseil général de l'Indre-et-Loire a souhaité doter le département d'un outil destiné à différents publics et au service de la qualité du cadre bâti.

Le CAUE Touraine a démarré son activité en octobre 2010. A partir de 2012, l'équipe s'est étoffée. Elle continuera à se renforcer pour remplir au mieux ses missions.

Le CAUE Touraine a pris place au sein d'un réseau. Le territoire national regroupe 92 CAUE, 11 Unions régionales, une fédération nationale et représente 1300 professionnels

Le réseau des CAUE favorise l'échange des informations, le dialogue et la capitalisation de leurs savoir-faire.

Extrait de la loi sur l'architecture n° 77-2 du 3 janvier 1977

Titre II, article 6 : extrait de la loi sur l'architecture n°77-2 du 3 janvier 1977

“Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées à l'article 7 ci-dessous.”

Article 7. Modifié par Décret n°86-984 du 19 août 1986 art. 7 XLIII. Extrait

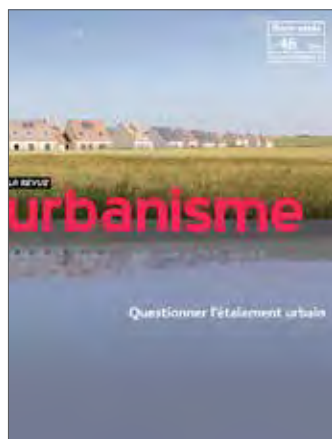
“Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux.”



www.fncaue.fr



En 2013, Le Moniteur a consacré un cahier pratique aux CAUE.



La revue Urbanime a publié un numéro hors-série, issu de l'atelier thématique de l'UPAUE sur l'étalement urbain.

La Fédération nationale des CAUE

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents. La Fédération est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

La Conférence Technique Permanente

Composée de directeurs élus par régions, la Conférence technique permanente (CTP) est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE. Les commissions et groupes de travail, associant élus et techniciens, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie.

L'Université permanente de l'AUE

Les CAUE dialoguent avec les professionnels et leurs partenaires : l'Université Permanente de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (UPAUE) est une plate-forme d'échanges et de réflexions créée en 2006 à l'initiative des CAUE et de la Fédération Nationale des CAUE. Elle y convie des professionnels du cadre de vie et de l'aménagement, des chercheurs et des partenaires institutionnels.

Deux ateliers thématiques en 2010-2013 :

- Ruralités
- Etalement urbain et territoire durable suite à des travaux avec mise en place d'un cycle de 4 sessions de formation et la conception d'une publication sur l'étalement urbain.

L'union régionale des CAUE de la Région Centre

Le CAUE Touraine a rejoint en 2012 l'UR-CAUE de la Région Centre.

Initié en 1981, le regroupement des CAUE en union régionale a pour vocation de permettre les échanges, de coordonner les actions départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales et de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens.

Les Directeurs de l'URCAUE Centre se rencontrent régulièrement pour des réunions de travail.

En 2013, ils se sont retrouvés à Bourges, pour élaborer des propositions dans le cadre des réflexions sur la réforme des CAUE.

URCAUE

c/o CAUE du Loiret
36, quai du Châtelet
45000 ORLEANS
Tél. 02 38 54 13 98
Mail : contact@caue45.fr
Président : Hugues Saury,
vice-président du CAUE du Loiret

CAUE DU CHER

27, boulevard de Strasbourg
18000 BOURGES
Tél. : 02 48 50 75 18
Mail : caue18@wanadoo.fr
Site Internet : www.archi.fr/CAUE18/
Directrice par intérim : Béatrice RENON
Président : Pierre RABINEAU

CAUE DE L'EURE ET LOIR

87, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 21 21 31
Mail : contact@caue28.org
Site Internet : www.caue28.org/
Directrice : Laurence CAHUZAC
Président : Dominique LEBLOND

CAUE DE L'INDRE

1, Place Eugène Rolland
36000 CHÂTEAUROUX
Tél. : 02 54 27 50 85
Mail : caue.36@free.fr
Site internet : <http://caue.36.free.fr/>
Directeur : Alexandre MARTIN
Président : Serge DESCOUT

CAUE TOURAINE

45, rue Bernard Palissy
37000 TOURS
Tél. 02 47 31 13 40
Mail : caue37@caue37.fr
Site Internet : www.caue37.fr
Directeur : Patrick FIFRE
Président : Jean GOUZY

CAUE DU LOIR ET CHER

34, avenue Maunoury
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 51 56 50
Mail : contact@caue41.fr
Site Internet : www.caue41.fr/
Directeur : Bruno MARMIROLI
Président : Jean-Marie JANSSENS

CAUE DU LOIRET

36, quai du Châtelet
45000 ORLÉANS
Tél. : 02 38 54 13 98
Mail : contact@caue45.fr
Site Internet : www.caue45.fr/
Directrice : Isabelle THAUVEL
Président : Marc ANDRIEU



Visite urbaine lors des rencontres de l'URCAUE Centre à tours, le 11 juillet 2013.



LE CAUE TOURAIN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2013

REPRÉSENTANTS DES ÉLUS

Jean GOUZY, Conseiller général du canton de Langeais, Maire de Cinq-Mars-la-Pile

Bernard MARIOTTE, Conseiller général du canton de Vouvray

Martine CHAIGNEAU, Conseillère générale du canton de Château-la-Vallière

Eugène MUSSET, Maire de Monnaie

Jean-Jacques DESCAMPS, Maire de Loches

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Laurent BRESSON, Directeur départemental des Territoires

Jean-Luc CHAUMIER, Directeur départemental adjoint des Territoires

Antoine DESTRÈS, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire

Sibylle MADELAIN-BEAU, Architecte des Bâtiments de France

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

Sandrine TRESBAILES, Architecte HMONP

Eric LECONTE, Architecte DPLG

Francis GOUAS, Président de la CAPEB

Emmanuel SANTNI, Gérant de l'entreprise BARRACO

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Marc SAUVEZ, Ingénieur civil des Ponts-et-Chaussées

Jérôme BARATIER, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Michel DOLLFUS, ancien Architecte des Bâtiments de France

Reynald EUGENE, Architecte DPLG

Eric LECOINTRE, Géomètre-expert

Jean-Luc TRIOLLET, Directeur de Val Touraine Habitat

Laurent CHAPELLE, Directeur du Patrimoine naturel et de l'Environnement au Conseil général d'Indre-et-Loire

François COME, Président de Maisons paysannes de Touraine

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Sandrine BRETAUD

Suite aux échéances électorales récentes, plusieurs membres ont été renouvelés en 2014.

L'ÉQUIPE EN 2013

Directeur

Stéphane VALLIERE

Assistante administrative

Sandrine BRETAUD

Conseillers

Lydia PAGES, architecte

Sandrine BRETAUD, technicienne

Rémi BASSEZ, architecte urbaniste.



LES MISSIONS DU CAUE

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme départemental issu de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977*. Le CAUE Touraine a pour objectif la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

INFORMER
SENSIBILISER
CONSEILLER
FORMER

CONSEILS GRATUITS AUX COLLECTIVITÉS

Le CAUE Touraine peut être consulté par les collectivités pour tout projet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Domaines d'intervention du CAUE :

- Aide à la réflexion et à la décision
- Suivi des documents d'urbanisme et autres outils réglementaires
- Suivi et accompagnement dans les projets de territoire
- Projets urbains
- Participation à la mise en place de charte paysagère et architecturale

Type d'interventions du CAUE :

- Conseil ponctuel,
- Appui méthodologique et technique,
- Détermination d'enjeux, d'orientations,
- Participation aux groupes de travail,
- Jury lors de concours de maîtrise d'œuvre.

CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Le CAUE Touraine propose aux particuliers des permanences architecturales. Elles ont lieu dans les locaux du CAUE, le mercredi et le vendredi, sur rendez-vous. Le CAUE aide les particuliers à mener à bien leur projet d'aménagement, de construction, de restauration, en tenant compte de toutes les contraintes : règlement d'urbanisme, contexte architectural et paysager, caractéristiques du terrain, etc.

SENSIBILISATION, FORMATION

Le CAUE Touraine met en place des actions de communication ou de sensibilisation et des formations. Il intervient auprès de différents publics : particuliers, élus, professionnels.

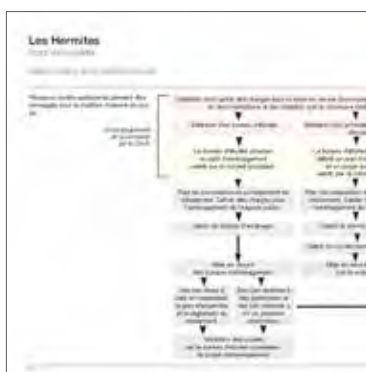
* "L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains, ainsi que du patrimoine, sont d'intérêt public... En conséquence... des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement... sont institués".

CONSEILS GRATUITS AUX COLLECTIVITES

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS



Commune des Hermites
Réflexions préalables à la mise en œuvre d'un éco-quartier.
En s'appuyant sur les orientations du PLU, les particularités du territoire communal, le CAUE propose des pistes de réflexions pour permettre à la commune de qualifier la programmation pour son nouveau quartier.



Commune de Dolus-le-Sec Quelle densité bâtie pour une commune rurale ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de son PLU, la municipalité s'interroge sur la notion de densité urbaine. Le CAUE propose une approche didactique pour comprendre et envisager la densité, et illustre, à l'échelle du territoire, comment envisager l'urbanisation future de la commune.



ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS

Commune de Mazières-de-Touraine

Extension du groupe scolaire.

A partir des différentes contraintes techniques : configuration des lieux, orientations programmatiques de l'Education nationale, accessibilité, le CAUE définit un schéma fonctionnel et analyse plusieurs hypothèses d'implantation pour permettre à la municipalité de choisir un scénario qui réponde le mieux à ses besoins.



Commune d'Orbigny

Restructuration d'équipements scolaires

Le CAUE propose une analyse des trois hypothèses d'implantations possibles, en tenant compte des recommandations du ministère de l'éducation nationale et des objectifs définis par la commune.

Commune de Ferrière-Larçon

Avis sur l'église

Montage de dossier DRAC pour la restauration de l'église.

**Commune de
Chanceaux-sur-Choisille**
Aménagements aux abords de
la place du 11 novembre.

La demande de la commune concerne l'amélioration de l'accessibilité, de la visibilité d'un café restaurant, en marge de la place qui vient d'être aménagée en centre-ville.

Le CAUE étudie plusieurs scénarios, pour permettre à la municipalité d'envisager la faisabilité d'un tel projet, avec l'avis du STAP.



Commune de Louestault
Projet de halle communale

Le CAUE aide au choix d'un site d'implantation approprié à l'équipement à partir de l'analyse du contexte. L'étude du CAUE propose de préciser et de qualifier le programme à travers une approche fonctionnelle.



Commune des Essards
Extension de la salle polyvalente

L'étude du CAUE propose que l'extension de la salle polyvalente soit l'occasion d'améliorer l'écriture architecturale du bâtiment et de mieux le mettre en relation avec son environnement.

Rapport pour les travaux de l'église



MISE EN PLACE D'UNE CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Charte architecturale et paysagère d'Azay-sur-Indre

La mise en place de la charte architecturale et paysagère d'Azay-sur-Indre a démarré en 2012. Cette charte répond à une demande de la commune de disposer à la fois d'un document de référence commun aux services instructeurs (DDT et STAP) et d'un guide méthodologique et pédagogique pour les porteurs de projets de construction ou de réhabilitation.

En 2013, l'élaboration de la charte entre dans sa phase de rédaction. Le CAUE et la municipalité ont souhaité associer les différents acteurs de l'acte de construire : services instructeurs, artisans, maîtres d'œuvre et associations. Les réunions et de nombreux échanges ont été utiles pour construire un cahier de recommandations qui tienne compte des spécificités du patrimoine, des savoir-faire locaux et des préconisations du Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine, ou des recommandations de la SHOT (La Société horticole de Touraine a apporté son soutien pour les préconisations paysagères).

Planning

Jun 2012

Pré-diagnostic par la CAUE

October 2012

Mise en œuvre de la charte architecturale et paysagère d'Azay-sur-Indre par le CAUE actée suite à une réunion STAP, DDT, CAUE et municipalité.

February 2013

Présentation du diagnostic.

April 2013

Première réunion avec les artisans, maître d'œuvre, association.

Second semester 2013

Rédaction du cahier de recommandations





Diagnostic présenté en janvier 2013

Document de travail pour l'élaboration des préconisations, en collaboration avec les artisans, le STAP, la DDT, la SHOT.

Charte architecturale et paysagère
Commune d'Azay-sur-Indre

Préconisations destinées aux professionnels

La Renaissance Lochoise

Azay, une vitrine du bâti

SOCIÉTÉ Azay-sur-Indre est la première commune du département à élaborer une charte architecturale et paysagère. Le petit village du Lochois pourrait faire école.

Au-delà de l'usage et l'impact, Azay-sur-Indre (36) souhaite en son charte de professionnalisme, être accrédité en tant que première ville de France à avoir une charte architecturale et paysagère.

Le maire de la commune, Philippe Villiers, explique que la commune a voulu être la première à avoir une charte architecturale et paysagère. Il précise que la commune a voulu être la première à avoir une charte architecturale et paysagère.

« C'est pour ce que le territoire a pour l'impact de la charte et un document réglementaire destiné aux habitants. Il est commun, mais avec des variations à l'architecture, qui permettent aux habitants de mieux comprendre les enjeux de la commune. »

« C'est une charte destinée aux professionnels et destinée à être utilisée par les habitants de la commune. C'est un document qui permet de mieux comprendre les enjeux de la commune et de mieux comprendre les enjeux de la commune. »

RIEN D'OBLIGATOIRE

« C'est un document qui permet de mieux comprendre les enjeux de la commune et de mieux comprendre les enjeux de la commune. »

UNE IDÉE, UN PROJET

Le CAUE travaille en collaboration avec les artisans, les professionnels de la commune et les habitants de la commune.

Léon-Philippe Gauthier



SUIVI DES DOCUMENTS D'URBANISME

Le CAUE participe au suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme :

- **PLU de Cinq-Mars-la-Pile**
- **PLU de Fondettes**
- **Révision PLU Sepmes**
- **PLH du Val d'Amboise**
- **PLH de Tours-PLUS**



SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE TERRITOIRE



- Comité de pilotage «Projets urbains durables» Tours Plus
- Référentiel “*Matériaux bio-sourcés*”
- Comité de pilotage territorial du bassin de vie de Tours

Consultation par les EPCI dans la phase de réflexion de leurs projets de territoire :

- Pays Indre et Cher
- Pays Loire Touraine : Réflexion sur les nouveaux modes d'habitat dans le cadre du programme régional “*ID en campagnes*”.

COMMISSIONS ET JURYS

- Commission départementale Nature et Paysages
- Commissions Label Patrimoine XX^e à la DRAC
- Mission Aménagement et Urbanisme
- Atelier Aménagement du territoire et service à la population à l'Université de Tours Arts et Lettres
- Recrutement animateur du patrimoine (Ville de Tours, DRAC)
- Jury de sélection des candidatures pour la réhabilitation de l'EPAD, à Abilly.
- Jury de concours, réaménagement du pôle scolaire à Mettray



Hôtel de Ville, La Membrolle-sur-Orre, WARS & BAULET, architectes.



Groupescolaire, Saint-Pierre-des-Corps, JUDRYAN, architecte.

PARTENARIATS DIVERS

- Mission Val de Loire
- Urbafect, Université de Tours
- URCAUE
- PNR Loire Anjou :
 - Fiches urbanisme sur le PLU destinées aux élus
- SHOT (Société d'horticulture de Touraine) :
 - Jury des villes et villages fleuris,
 - Participation au Comité de Fleurissement et aux journées techniques.



CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

EN 2013, LE CAUE A REÇU 248 PERSONNES POUR UN CONSEIL ARCHITECTURAL, SOIT UNE AUGMENTATION DE 30% PAR RAPPORT À 2012.

248 personnes ont reçu des conseils architecturaux au CAUE. Les permanences ont lieu dans les locaux du CAUE le mercredi et le vendredi. Les rendez-vous durent en moyenne une heure. En plus de ces rendez-vous, le CAUE répond aussi à certaines demandes par téléphone ou par internet.

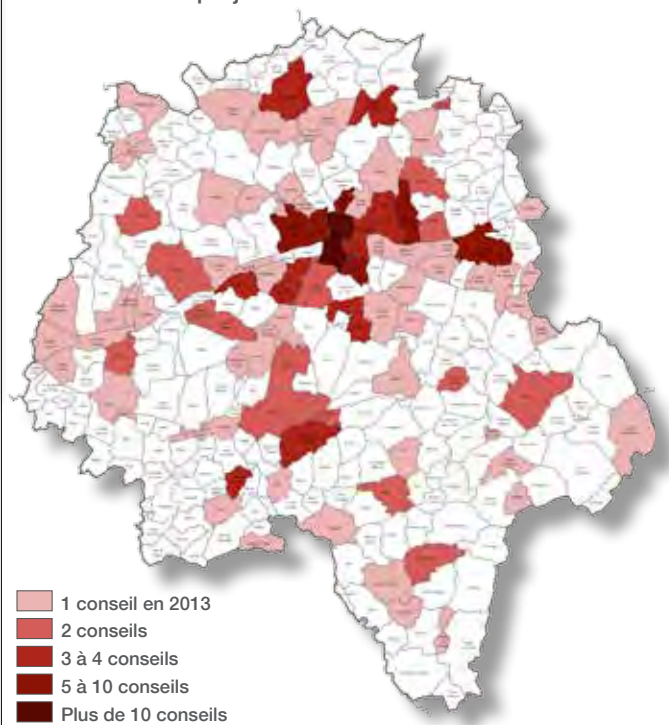
Permanence délocalisée

Fin 2013, le CAUE a initié une permanence délocalisée dans la Communauté de Commune du Bouchardais.

Les particuliers sont reçus dans les locaux de la Communauté de Commune, à Panzoult, le deuxième mardi de chaque mois, sur rendez-vous.



Localisation des projets



Le CAUE Touraine

Des conseils gratuits pour votre projet



Devenir architecte

Une carrière intéressante, ouverte à tous
Le CAUE vous aide à préparer votre dossier de candidature
pour l'école d'architecture.

Le CAUE vous aide à préparer votre dossier de candidature
pour l'école d'architecture.

Participer au concours de la Région Centre
pour l'habitat de qualité.

Le CAUE

Le CAUE est un service gratuit de conseil en architecture
pour les particuliers. Il est financé par la Région Centre
et les départements de la région.

Participer au concours de la Région Centre

Le CAUE vous aide à préparer votre dossier de candidature
pour l'école d'architecture.

MA MAISON. Le programme

UN PROJET ARCHITECTURAL



Le programme MA MAISON est un service gratuit de conseil en architecture pour les particuliers. Il est financé par la Région Centre et les départements de la région.



Le programme MA MAISON est un service gratuit de conseil en architecture pour les particuliers. Il est financé par la Région Centre et les départements de la région.

MA MAISON. Le site du projet

UN PROJET ARCHITECTURAL



Le site du projet est un service gratuit de conseil en architecture pour les particuliers. Il est financé par la Région Centre et les départements de la région.



AUTRES ACTIONS

Sensibilisation, Communication.

FICHES CONSEILS DESTINÉES AU GRAND PUBLIC

Le CAUE met en place une série de fiches-conseils pour les particuliers. Ces documents reprennent les thématiques les plus fréquemment abordées lors des permanences architecturales.

Publication en 2013 :

Les extensions,

Les vérandas.

Paru en 2012 :

Les clôtures.



Bulletins communaux

Le CAUE fait connaître ses permanences à travers les bulletins communaux. Il a transmis des articles aux collectivités pour que celles-ci insèrent un encart dans leurs journaux ou leurs bulletins communaux.

Parallèlement, le CAUE adresse des prospectus aux communes et aux services d'urbanisme des communes.



SITE INTERNET

Le site internet présente le CAUE Touraine, ses missions et ses actions. Le fonds documentaire y est consultable. Le site propose des informations et des liens utiles pour les différents publics. Dépêches, actualités et billets d'humeur animent le site et participent à sa visibilité. En 2013, la fréquentation a doublé par rapport à 2012. La consultation du site a été à l'origine de plusieurs rendez-vous de particuliers.

www.caue37.fr



Les infos du CAUE Touraine

Le CAUE a complété sa communication par la publication d'un journal d'informations.

Le premier numéro "Les infos du CAUE Touraine" destiné aux particuliers traite des conseils architecturaux. Il a été diffusé lors du salon de l'habitat.

Le second numéro, destiné aux élus, présente les missions du CAUE auprès des collectivités. Il a été édité à l'occasion du congrès des Maires à Tours.



Journal du CAUE
Numéros 1 et 2



SALON DE L'HABITAT Exposition

Le CAUE Touraine était présent au Salon de l'Habitat de Tours, du 4 au 6 octobre 2013.

A cette occasion, le CAUE a conçu une exposition présentant des conseils pour la mise en place du projet de maison individuelle.





COMMUNICATION AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

Brochure destinée aux collectivités,

En septembre, le CAUE Touraine a édité un prospectus destiné aux élus. Ce document présente les services de conseils du CAUE à destination des collectivités.

Enquête

Le CAUE a également adressé une enquête auprès des maires pour les interroger sur leurs projets en cours afin de mieux cerner leurs besoins.



Congrès des Maires à Tours

Le 6 décembre 2013, le CAUE était présent au Congrès des Maires de Tours.

AUTRES ACTIONS

ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les friches, un enjeu environnemental

Dans le cadre d'un appel à projet pédagogique sur le thème des friches et de leurs enjeux environnementaux destiné aux enseignants du secondaire, le CAUE Touraine a participé à une rencontre régionale qui s'est tenue dans les locaux du CAUE 41, à Blois en octobre 2013. Cette journée d'échanges a été l'occasion de présenter les CAUE et leurs missions, et de discuter avec les 9 équipes d'enseignants retenues sur leurs projets.



Site MAVE à Tours, Bernard Zérfuss et Jean Prouvé architectes

PARTENARIAT AVEC LE MILIEU UNIVERSITAIRE

Urbafect

Programme lancé par la Région Centre, associant des enseignants-chercheurs des universités de Tours et d'Orléans, les CAUE et les agences d'urbanisme de la région.

Le programme Urbafect, en lien avec les politiques régionales, vise à interroger sur les « freins psychologiques à la densité » et à analyser le « ressenti d'habitants vivant dans des quartiers à la fois denses et spacieux ». Il cherche à évaluer et qualifier le rapport affectif aux lieux urbains qui se construit entre différents usagers et leurs lieux de vie.

Département Aménagement Université de Tours

Projet de partenariat visant à proposer des sujets d'études intéressants le CAUE, aux étudiants, dans le cadre de leur cursus et permettant au CAUE l'accès aux documentations et études universitaires.



Logements groupés, La Roche-Clermault, Lucien KRULL, architecte.

AUTRES ACTIONS

PARTENARIATS

Reportages sur les paysages de la Région Centre

En 2012, le CAUE Touraine accompagne, avec la Mission Val de Loire, le journaliste Sylvain Hadelin, pour des repérages en Indre-et-Loire, dans le cadre d'une série de reportages de France 3 Centre sur des paysages de la Région Centre.

En 2013, diffusion des deux sujets, d'environ 5 minutes, l'un sur Villaines-les-Rochers, l'autre sur Bréhémont, dans lesquels le CAUE présente le contexte urbain et paysager.

Autres partenariats

Agence Locale de l'Énergie (ALE37), PNR, CAPEB, Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire (CDA37)...

Le CAUE entretient des relations continues avec ces organismes et partage avec eux un regard complémentaire sur les missions de conseil. Les collaborations se mettent en place progressivement pour aborder par divers modes de communication, les sujets d'intérêt commun, comme la prise en compte du patrimoine, la qualité de la construction et de l'architecture, la préservation des paysages...



Capture d'écran du reportage de France 3 Centre



Capture d'écran du reportage de France 3 Centre



CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation du CAUE compte des ouvrages et des revues consacrés à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, la construction, le patrimoine. Il rassemble aussi des publications d'autres CAUE diffusées via le réseau national.

Le centre de documentation est ouvert au public, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Étudiants et particuliers viennent régulièrement consulter des ouvrages.



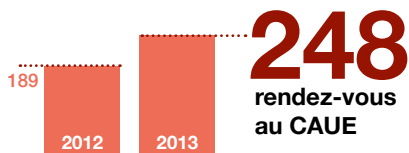
L1
1"

LE CAUE TOURAIN EN CHIFFRES

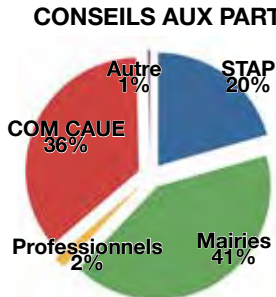
300 particuliers, environ, ont contacté le CAUE pour des conseils.

3692

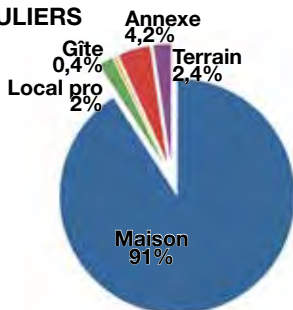
visiteurs sur le site www.caue37.fr en 2013, dont **3647** nouveaux visiteurs.



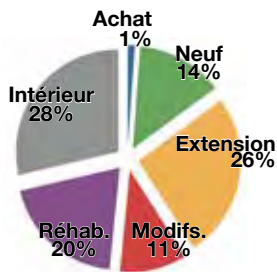
CONSEILS AUX PARTICULIERS



Origine des conseils



Type de projet



Nature des projet

BILAN FINANCIER

Bilan au 31/12/2013

	Actif	Passif
Immobilisation	37 681 €	
Autres créances	50 408 €	
Trésorerie	435 585 €	
		446 693 €
		53 €
		6 645 €
		70 283 €
	523 674 €	523 674 €

Bilan au 31/12/2012

	Actif	Passif
Immobilisation	48 155 €	
Autres créances	39 014 €	
Trésorerie	510 322 €	
		517 515 €
		51 €
		4 546 €
		75 379 €
	597 491 €	597 491 €

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement de l'Indre-et-Loire**

45 rue Bernard Palissy - 37000 Tours

Tél. 02 47 31 13 40 - Mél. : caue37@caue37.fr

Site internet : www.caue37.fr

www.caue37.fr